



Covid-19 - Fonds de solidarité et de proximité en Nouvelle-Aquitaine : le bilan après 1 mois d'activité

jeudi 11 juin 2020, par [lpe](#)

Après la création, il y a 1 mois, d'un fonds régional de solidarité et de proximité destiné à soutenir les commerçants, artisans, services de proximité et associations de la région Nouvelle-Aquitaine, un premier bilan peut être fait. Depuis l'ouverture de la plateforme www.fondstpenouvelleaquitaine.fr, **1947 dossiers ont été déposés et 3.296.900 euros de prêt ont été accordés pour un prêt moyen de 11000€** à des entreprises de 10 salariés ou moins et aux structures de l'ESS de moins de 50 salariés, dont l'activité principale est située en Nouvelle-Aquitaine, et ayant un besoin de trésorerie.

Le pilotage du dispositif est assuré par la coordination régionale Initiative Nouvelle-Aquitaine, la Banque des Territoires et la Région Nouvelle-Aquitaine. La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire y sont également associées.

La gestion du fonds est assurée par **la coordination régionale Initiative Nouvelle-Aquitaine qui fédère sur la région 14 associations implantées localement**. Chacune des plateformes est en charge de l'expertise des demandes et de l'attribution des prêts, en partenariat avec le réseau France Active et l'ADIE.

La solidarité territoriale est au rendez-vous puisque **65 EPCI ont validé à ce stade leur participation à ce fonds d'urgence à raison de 2 € par habitant**. 5,2 millions d'euros viennent compléter la participation initiale de 24 millions d'euros de la Banque des Territoires et de la Région Nouvelle-Aquitaine portant le **total du fonds à 29,2 millions d'euros**.

« *La mobilisation du fonds de solidarité et de proximité vient en appui des entreprises dans une période qui va continuer à être délicate pour nombre d'entre elles, avec la fin du chômage partiel, une reprise d'activité modérée et des perspectives de rentrée incertaines* » Michel Conte, président de Initiative Nouvelle-Aquitaine.

« *Ce dispositif de solidarité pour les TPE est un bel exercice de décentralisation car il a bénéficié d'un soutien financier d'un très grand nombre d'intercommunalités de toutes tailles et de tous les horizons politiques. Il est instruit au plus près des territoires avec une belle efficacité. Il démontre que l'union régionale fait la force !* » Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

A propos d'Initiative Nouvelle-Aquitaine : Initiative Nouvelle-Aquitaine fédère le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise sur la région. Le réseau est fortement ancré localement avec 14 associations et plus de 70 points de contact locaux. Les plateformes locales accueillent les entrepreneurs, évaluent leur projet, le financent par un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie et accompagnent les entrepreneurs en leur faisant bénéficier d'un soutien par d'autres chefs d'entreprises et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local. **En 2019, le réseau Initiative en Nouvelle-Aquitaine a soutenu et financé la création ou reprise de 1482 entreprises, soit 3789 emplois créés ou sauvegardés**. Le réseau a apporté 18,8 millions

d'euros en prêts d'honneur aux entrepreneurs, ce qui leur a permis d'obtenir 138,8 millions d'euros auprès des banques. Le taux de pérennité des entreprises soutenues est de 94% à trois ans.